

COMPLICE Patrimoine

DES CONSEILS POUR TOUS



Matmut



EDITIONS
FRANCIS LEFEBVRE

N° 2 | FÉVRIER 2021

LA FAMILLE

- Paiement fractionné ou différé des droits de mutation à titre gratuit p. 3
Les congés de paternité et d'adoption des salariés vont être allongés p. 3

LA FISCALITÉ

- Précisions et rappels sur l'exonération des loueurs en meublé professionnels (LMP) en matière d'IFI p. 4
Exonération des biens professionnels au titre de l'ISF et de l'IFI : appréciation du caractère animateur d'une société holding p. 5
Le plafonnement global des avantages fiscaux est relevé pour certains investissements solidaires p. 7
Réduction d'impôt « Madelin » : l'application du taux majoré de 25 % est prorogée p. 7

LA RETRAITE

- Prélèvements sociaux : maintien des taux historiques lors du transfert du Perco vers un Pereco p. 8

L'ASSURANCE-VIE

- La mention « mes héritiers » dans la clause bénéficiaire peut inclure un légataire à titre universel p. 9
Une lettre type non signée du souscripteur ne manifeste pas sa volonté de modifier le bénéficiaire p. 10

LES VALEURS MOBILIÈRES

- La plus-value de cession de valeurs mobilières doit intégrer le gain ou la perte de change p. 11
PEA et fonds de capital investissement : conséquences du Brexit p. 12

L'ENTREPRISE

- PEE : de nouvelles mesures d'exemption ou de réduction de taux du forfait social p. 14
Les abandons de loyers en faveur des entreprises sont de nouveau encouragés p. 15
Suppression de la majoration de 25 % en cas de non-adhésion à un organisme agréé p. 16

LA CESSIION DE L'ENTREPRISE

- Les droits de mutation à titre gratuit dus sur transmission d'une entreprise individuelle sont déductibles des revenus professionnels p. 17
Qui a droit aux dividendes entre le décès d'un associé et la délivrance du legs de ses parts ? p. 17